

Le Lien

Supplément au Lien - bulletin de liaison des élus Verts au Conseil Régional de Haute-Normandie

L'écologie

Conseil Régional Haute-Normandie
Groupe des Elus Verts



1992-2004

1992-2004 : Beaucoup d'eau -encore polluée- a coulé sous les ponts depuis mars 1992, date de l'élection des premiers conseillers régionaux écologistes. Leurs interventions suscitaient la curiosité mais aussi la condescendance et parfois les sourires goguenards, d'une bonne part de l'assemblée.

Aujourd'hui, le développement durable est devenu une figure imposée de tous les discours.

C'est bon signe : l'appropriation la plus large du vocabulaire de l'écologie légitime, et facilite son inscription dans les politiques publiques.

Depuis 12 ans, la politique et le budget de l'environnement ont été significativement développés en Haute-Normandie. Parallèlement, la politique des territoires, le soutien à l'agriculture ménageant l'environnement et la qualité des produits, les efforts en faveur des modes de transports collectifs et non polluants, indiquent que la protection des espaces naturels et des milieux est de moins en moins cantonnée à une seule politique.

Il est trop tôt pour évaluer le bien fondé des choix de cette année 2004 qui fut, pour les Verts, celle de la prise de risque et de l'engagement, pour aller plus loin.

Mais dès 2005, les électeurs, les citoyens comme les militants, pourront constater une meilleure prise en compte de nos préoccupations dans l'ensemble des champs d'action de la Région et la mise en œuvre des politiques nouvelles que nous avons souhaitées.

Goutte d'eau dans l'océan ? Si depuis 1992, il est vrai que la prise de

conscience écologique s'est étendue, la majorité des décisions publiques continuent de nous mener dans les ornières du productivisme et du capitalisme sauvage.

La lutte contre les changements climatiques et l'épuisement des ressources, appellent des changements profonds de nos modes de production et de consommation.

Et pour protéger la planète tout en réduisant les inégalités et la misère, on ne fera pas l'économie d'une réorientation écologique... de l'économie.

Celle-ci devra concilier la décroissance de la consommation des ressources et des énergies non renouvelables et le développement d'activités et d'emplois qui donnent du sens à nos vies.

Utopies ? En ce début 2005, il est indéniable que le succès électoral de Bush, l'avènement de la Commission européenne la plus libérale de l'histoire de l'Union, l'obscurantisme anti-écologique et anti-social du gouvernement Raffarin et de ses soutiens locaux, éloignent chaque jour les décisions indispensables.

Nous y voyons des raisons supplémentaires de ne pas céder à la tentation du repli, du «local». Le contexte politique général et les urgences nous créent l'obligation de globaliser nos actions, du niveau communal au niveau planétaire, en passant par les régions et l'Europe pour développer une véritable alternative écologique et sociale.

Penser globalement, agir localement: c'est bien avant 1992 que ce slogan devint un emblème de l'Écologie. Sa modernité nous reconforte !

Claude Taleb

Président du groupe des élus Verts au Conseil régional de Haute-Normandie

Sommaire

- 2 : Les Verts à la Région, comment ça marche?
- 3 : Budget Environnement
- 4 : Agenda 21 régional
- 5 : L'A.R.E.H.N. ?
- 6 : Réseau Haute-Normandie Nature Environnement
- 7 : Coopération décentralisée ?
- 8 : Economie solidaire
- 9 : Une citoyenne
- 10 : D'autres énergies
- 11 : Politique de la ville
- 12 : Agriculture
- 13 : Santé : pour + de prévention
- 14 : Patrimoine
- 15 : Brèves
- 16 : Trombinoscope

Bonne année 2005

"Soyons doux avec la terre"

le Dalai-Lama

Les Verts à la Région, comment ça marche ?

Tout d'abord, la Région, c'est 55 élus de Seine-Maritime et Eure dont ... 7 Verts !

Le président du Conseil Régional a délégué en Haute-Normandie une partie de son pouvoir exécutif à ses 11 vice-présidents (dont 2 Verts, **Jean-Pierre Girod** en charge du Développement durable et de l'Environnement et **Claude Taleb** en charge de l'Economie sociale et solidaire et de la Coopération décentralisée).

Les vice-présidents s'appuient sur les services administratifs de la Région pour participer à l'élaboration des dossiers et à la mise en oeuvre des politiques dont ils ont la charge. Tout ceci restant soumis au vote de l'assemblée plénière ou de la commission permanente.

Certains élus reçoivent aussi une **délé-gation**, comme **Véronique Jullien** au patrimoine culturel et **Véronique Bérégovoy** à la politique de la ville.

L'**assemblée plénière** (les 55 conseillers) du Conseil régional se réunit au minimum une fois par trimestre. Elle vote notamment les orientations budgétaires, le budget primitif et les décisions modificatives. Dans cet hémicycle, se discutent et sont votées en dernier lieu, les orientations du Conseil régional.

La **commission permanente** (17 conseillers, dont les deux vice-présidents Verts et une représentation proportionnelle des forces en présence) se réunit tous les mois pour voter des dépenses entrant dans le cadre des actions inscrites au budget. Ces dépenses sont présentées sous forme de dossiers préparés par les services sous l'autorité du vice-président en charge du domaine concerné.

Enfin, le **bureau**, regroupant tous les vice-présidents, plus le Président du Conseil, se réunit lui, toutes les semaines.

En amont des plénières, se tiennent les **commissions thématiques** auxquelles

participent tous les groupes politiques représentés à la région à la proportionnelle de leur nombre. Chaque conseiller régional fait partie d'une commission thématique (voir page suivante). Ces commissions examinent les dossiers qui seront soumis au vote. Elles se réunissent à la demande du président de commission. Ainsi, **Jean-Yves Guyomarch** est président de la commission thématique Développement durable et **Martine Rouzaud**, vice-présidente de la commission Culture, sport, santé et jeunesse.

Nos élus, nous représentons aussi à l'extérieur en siégeant, par exemple, dans des lycées (un domaine important vu les missions du Conseil régional), ou font partie du conseil d'administration d'organismes, **Michel Coletta** est ainsi Président de l'AREHN (Agence Régionale de l'Environnement de Haute-Normandie).

Ainsi, toutes les thématiques qui font partie des missions du Conseil Régional sont traitées d'une façon ou d'une autre, par les représentants Verts.

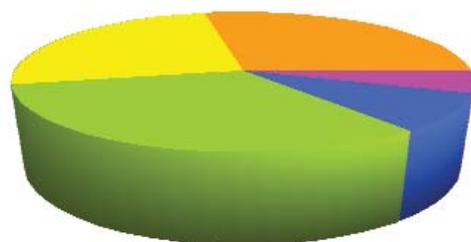
Un dernier mot, la concertation avec les hauts-normands et leur participation sont primordiales pour que cette politique aboutisse.

C'est pourquoi, les élus organisent des rencontres régulières avec les militants Verts pour travailler différentes thématiques où les élus peuvent intervenir. Par ailleurs, en direction des associations, un prochain Forum associatif permettra par exemple de faire le point sur les attentes des associations environnementales de la région (p. 16).

Budget 2005

Ci-dessous, le budget 2005 de la Région Haute-Normandie répartie en grands postes de dépenses.

- Lycées et enseignement supérieur : 28 %
- Formation professionnelle et apprentissage : 25 %
- Transports, environnement, aménagement du territoire : 33 %
- Action économique et emploi : 9 %
- Qualité de la vie : 5 %.



- lycées, enseignement supérieur
- formation professionnelle et apprentissage
- transports, environnement, aménagement du territoire
- action économique et emploi
- qualité de la vie

Au sein de la ligne budgétaire "transport", il faut noter que 14 millions d'euros sont affectés à la route, ... et 100 millions au secteur ferroviaire (le fluvial et les infrastructures portuaires se partagent le reste).

L'enveloppe attribuée à l'environnement représente pour 2005 : 8,5 millions d'euros..

Environnement :

tout est dans tout ... et réciproquement

L'action pour la protection en faveur de l'Environnement doit se concevoir de façon transversale. Elle ne doit pas être un colmatage, un vernis pour accompagner ce que l'on détruit par ailleurs. Elle a pour vocation de s'inscrire dans la durée, la concertation avec les habitants. Il ne s'agit pas de mettre sous une cloche de verre notre région, mais de concilier développement, activités humaines et respect de ce qui nous entoure : l'eau, l'air, le sol, la faune et la flore. Tous simplement dans un réflexe de survie pour nous et les générations futures. Nous ne pouvons plus continuer à vivre, sans réfléchir aux conséquences de nos actes.

Une politique environnementale devient réellement écologique quand on arrive à induire des changements de comportements chez les hauts-normands.

13 mesures nouvelles

La Région Haute-Normandie a augmenté de 45 % son budget Environnement par rapport à 2004, ... et nous devons encore aller plus loin, en envoyant des messages forts, en poursuivant des initiatives novatrices reconnues par tous. Cette

année, 13 mesures nouvelles sont au budget.

Pour être efficace, une politique environnementale doit impliquer l'ensemble des champs de compétences d'une région, transports (le rail plutôt que la route), lycée 21 (le lycée rentre dans une démarche de développement durable), formation-recherche (création d'une plate-forme technologique sur Fécamp) ... Pour répondre à ce souci de transversalité en région, la mise en place d'un Agenda 21 sera l'outil moteur (voir page suivante) pour décloisonner les politiques et aller plus loin dans la préservation de nos ressources naturelles.

3

Budget régional pour l'environnement

Une politique diversifiée en faveur des milieux naturels (4 millions d'euros) pour :

- l'aide à l'acquisition de sites remarquables, et mise en place d'aménagements de base afin de restaurer le milieu
- préserver et restaurer les espaces naturels sensibles,
- développer la connaissance des écosystèmes,
- préserver la ressource en eau et lutter contre les phénomènes de ruissellement et d'inondations dans le cadre des bassins versants grâce à l'hydraulique douce.

Un cadre de vie de qualité pour les générations futures (3,5 millions d'euros) :

- mise en oeuvre d'un Agenda 21 régional (voir page 4),
- aide aux opérations HQE (Haute Qualité Environnementale, voir page 11),
- aide au management environnemental, mesures préventives pour la santé (voir page 13)



- aides aux énergies renouvelables (voir page 10),
- promouvoir des modes de déplacements respectueux de l'environnement (soutien à la réalisation d'itinéraires cyclables structurants à l'échelle régionale, création d'outils de communications et d'animation pour les promouvoir),

- aides aux associations environnementales pour développer des projets structurants de restauration environnementale (voir page 6)
- réduction des pollutions en accompagnant des projets de déchetteries dans le cadre des territoires et des pays

Un levier important : l'information et l'éducation à l'environnement (1 millions d'euros)

- soutien à l'AREHN et aux tableaux de bords (régional et de territoire, voir page 5).
- chantiers de bénévoles à finalité environnementale, mise en place d'un soutien aux projets d'éducation à l'environnement pour les lycéens ou apprentis, reconduction et relèvement du plafond d'aides pour les associations.

Autres actions :

- soutien aux entreprises sur les investissements environnementaux
- réhabilitation des sols pollués pour la résorption des friches industrielles
- promotion du vélo comme mode de déplacement urbain.

28 juin 2004 : lancement d'un Agenda 21 régional

L'Agenda 21 local est issu du Sommet de la Terre (voir encadré) et de son programme d'action pour le 21^e siècle, pour lutter contre la dégradation de la planète, la pauvreté et les inégalités. Les Verts soutiennent évidemment ce processus global, car il intègre à la fois environnement, développement, prévention, démocratie participative et humanisme.

L'intérêt primordial de cet outil est d'être déclinable localement. Cette année marque un tournant important. Le 28 juin 2004, en séance plénière, l'assemblée du Conseil Régional s'est engagée dans une démarche d'Agenda 21 régional. C'est à dire la Région tant en interne (dans l'institution) que sur l'ensemble de son territoire Haut-Normand veillera à appliquer le développement durable dans toutes ses politiques.

En interne, en parallèle d'une politique de management environnemental (voir ci-dessous), l'Agenda 21 sera progressivement mis en place. D'ores et déjà, les salariés du Conseil régional peuvent être remboursés de 100 % de leurs frais de transports en commun, pour venir sur leur lieu de travail ce premier semestre.

plusieurs phases

Sur son périmètre d'intervention, la région interviendra en plusieurs phases: diagnostic, puis mise en place de la mobilisation des citoyens, organisation de travaux en ateliers, élaboration d'un plan d'actions visant à l'intégration du développement durable dans l'ensemble des politiques conduites par la collectivité, et enfin élaboration d'indicateurs pour les tableaux de bord (p.5). Cette politique devra s'appuyer sur les territoires (voir encadré) pour mettre en place sa stratégie d'Agenda 21 régional.

Pour les Pays, les agglomérations volontaires, ou le Parc Naturel Régional, la Région apportera son soutien en finançant l'aide au diagnostic ainsi qu'un chargé de mission, pour la mise en place d'un Agenda 21 local. Des collectivités sont déjà engagées dans ce processus : le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine

Normande, les Communautés d'agglomération Seine et Eure, Dieppe Maritime, et certains Pays.

Il visera à mettre en cohérence les autres outils : plans locaux d'urbanisme, schémas de cohérence territoriale, plans de déplacements urbains.

L'exigence sera d'améliorer le cadre de vie des Hauts-Normands, tant sur les aspects environnementaux que sociaux.

L'Agenda 21 s'appuie également sur la participation citoyenne, sa réussite dépendra donc de notre capacité à la construire et la mettre en place.

La mise en place des préconisations de Rio

Agenda 21 est le programme adopté par les gouvernements à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement à Rio en juin 1992. Il devait être mis en œuvre « dès maintenant et jusqu'au XXI^e siècle » par les gouvernements, les institutions du développement, les organismes des Nations Unies et les groupes de secteurs indépendants, dans tous les domaines où l'activité humaine (économique) affecte l'environnement.

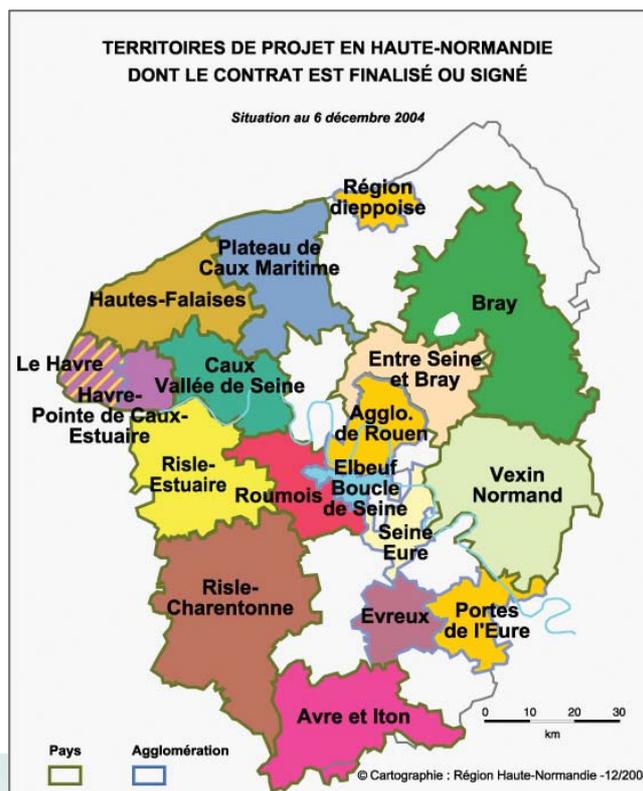
Deux des principes précisent la notion de développement durable :

- « Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature » ,
- « Pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement et ne peut être considérée isolément ».

Exemples – exemples – exemples :

- projets : implication des citoyens dans la réduction des gaz à effets de serre, valorisation économique de vergers traditionnels, réhabilitation d'une friche industrielle, gestion d'un site classé, maintien des services publics en milieu rural, plan de déplacement urbain volontaire, création de réseaux de collaboration entre les entreprises du territoire ou encore conception d'une zone d'activité intercommunale à haute qualité environnementale.
- outils : Observatoire Communal de la Santé, tableau de bord, système de management environnemental (chasse au gaspillage, papier recyclé dans les services, économies d'énergies), actions de formation.

La Carte des Pays et Agglomérations



La loi Chevènement de 1999 a permis le renforcement de l'intercommunalité à travers les communautés de communes ou d'agglomération. Quant à la LOADT (Loi d'Orientation pour l'Aménagement Durable du Territoire), - ou loi Voynet - elle a permis de créer la notion de "Pays". Ils ont été mis en place pour mettre en cohérence des périmètres géographiques aux intérêts communs, sur le plan touristique, environnemental, de l'emploi... Cette loi inscrit qu'aménagement du territoire et environnement vont de pair. La Haute-Normandie compte 11 pays et 7 agglomérations au 31/12/04, cela représente 95 % des Hauts-Normands. Ces échelons seront déterminants pour la mise en place des Agendas 21 et de politiques environnementales.

Pour fédérer les associations environnementales : HNNE (Haute-Normandie Nature Environnement)

Haute-Normandie Nature-Environnement (H.N.N.E.) a pour vocation de répondre aux besoins du monde associatif de notre région, actif mais très dispersé.

Intrinsèquement, chaque association ne pèse pas bien lourd face au pouvoir politique et au pouvoir économique qui ont souvent une vision d'aménageurs peu compatible avec la préservation de la nature et de l'environnement.

HNNE se propose donc d'unir les associations membres et de coordonner leurs efforts pour leur permettre de mieux défendre leurs idées et leurs propositions pour aller vers le développement durable. A ce jour, 50 associations sont adhérentes. Elle veut définir une position commune sur les grands enjeux

environnementaux de la Haute-Normandie et devenir ainsi une véritable force de proposition face aux pouvoirs publics et aux décideurs.

Elle entend faire circuler rapidement l'information entre les associations sur les animations diverses organisées par les diverses associations membres, sur les modifications touchant à la réglementation en vigueur, et leur apporter une aide logistique.

Contact de H.N.N.E. : 37, rue Edouard Adam – 76 000 Rouen - tél/fax : 02.32.08.41.32 – mail : hne@wanadoo.fr
site : <http://perso.wanadoo.fr/hnne> (toutes les associations adhérentes y sont répertoriées).

La L.P.O.⁽¹⁾ : une association fédéraliste

Le lien : Quels sont les missions de la Ligue de Protection des Oiseaux ?

Agnès Grège : La protection de l'oiseau et la connaissance des écosystèmes dans lesquels ils habitent. Nous faisons des études avec des scientifiques, mais aussi des amateurs pour établir des fichiers d'observation (campagne Refuges L.P.O., entre autre). Deuxième objectif de la L.P.O. : faire connaître le milieu et la biodiversité au grand public par le biais d'animations, de sorties.

Le lien : Comment êtes-vous structurés ?

A. G. : Depuis avril 2001, nous sommes une délégation autonome de la structure nationale. En Haute-Normandie, la L.P.O. regroupe 700 adhérents. Au sein de la présidence, nous travaillons en collégialité, chaque membre du C.A. a une tâche bien précise. Je viens d'être élue présidente de la L.P.O. Haute-Normandie. La parité, c'est important aussi pour nous.

Le lien : La L.P.O. figurait parmi les participants du Forum Social de Rouen, étonnant non ?

A. G. : Non, nous défendons l'écosystème dans lequel vivent les oiseaux, et pour cela il faut avoir une vision globale des problèmes d'environnement, on ne peut placer les oiseaux dans une bulle. Un forum comme celui-là nous permet de rencontrer d'autres acteurs comme la Confédération Paysanne. Nous nous sentons proche de sa démarche, car l'impact de l'agriculture productiviste est énorme sur l'avifaune. Nous sommes une association fédéraliste. L'oiseau est l'indicateur du bon état écologique des milieux.

Le lien : Votre appartenance au réseau Haute-Normandie Nature Environnement va dans le même sens ?

A. G. : Tout à fait, la LPO Haute-Normandie est une des associations à l'origine de H.N.N.E.. Pour peser plus, il faut être nombreux, chacun avec ses compétences. La campagne Hirondelle, est un bon exemple de collaboration : le C.H.E.N.E. (2), les clubs C.P.N. (3), la L.P.O., et le tout porté par H.N.N.E., nous a permis d'avoir des financements du F.E.D.E.R. (4) avec le soutien de la Région. Cette vaste enquête de terrain sur l'effondrement du peuplement de l'hirondelle de fenêtre (- 84 % en 12 ans 1989-2001) a pour but de mobiliser la population haute-normande.

D'ores et déjà, on peut dire que le problème n'est pas que local, la situation est identique dans toute l'Europe. Les hirondelles mangent des insectes et les insecticides - trop répandus (par les agriculteurs, mais aussi par les particuliers) - font qu'elles ont un problème d'alimentation. L'hirondelle vit aussi une vraie crise de logement ! Elle a besoin pour nicher de recoins sur les habitations. Mais nos matériaux et l'architecture ont changé. Le P.V.C remplace le bois, les murs sont enduits de crépi. Elles n'arrivent plus à accrocher leurs nids.

Le lien : H.N.N.E. permet quel autre échange ou collaboration ?

A. G. : On sort un calendrier unique de sorties Nature, «Les rencontres du hérison». Le salarié de H.N.N.E. contacte les différents accompagnateurs bénévoles pour l'établir et l'envoyer dans nos réseaux respectifs. Nous avons une aide



Agnès Grège

de la Région Haute-Normandie pour cette édition.

Chacun apporte ses connaissances dans son domaine, pour une meilleure appréhension du milieu. Par exemple, l'ARBRE (5) intervient plus spécifiquement dans le Pays de Bray. Nous avons le même «public» et cela fonctionne bien.

(1) : L.P.O. : Ligue de Protection des Oiseaux 19, boulevard d'Orléans / 76100 Rouen 02 35 03 95 70

haute-normandie@lpo-birdlife.asso.fr
Site : <http://haute-normandie.lpo.fr>

2) : C.H.E.N.E. : Centre d'Hébergement et d'Etudes sur la Nature et l'Environnement / Hameau de Boullot 76190 Allouville-Bellefosse / 02 35 96 06 54 /

e-mail : asso.c.h.e.n.e.@wanadoo.fr
Site : <http://www.chene.asso.fr>

(3) : les clubs C.P.N. : Connaître et Protéger la Nature / 55, rue Louis Ricard - Rouen 76000 / 02 35 71 20 94 / e-mail : fcpn.at@wanadoo.fr

(4) : F.E.D.E.R. : Fonds Européen de Développement Régional

(5) : A.R.B.R.E. : Association Rurale Brayonne pour le Respect de l'Environnement / Place de la Presle / 76440 Beaubec-la-Rosière / 02 35 09 69 50 / arbre.bray@free.fr
<http://perso.wanadoo.fr/hnne/asso/arbre.html>

Coopération Nord-Sud : sortir du développement insoutenable

Nos sociétés riches n'ont aucune chance de prendre le virage de la « durabilité » sans changement radical de notre relation au Sud, c'est à dire à l'écrasante majorité des habitants de notre planète. Nous n'aurons tiré les conséquences de l'explosion de l'usine de l'Union Carbide Chemical, il y a 20 ans, à Bohpal, que quand cet « accident » sera reconnu comme un crime contre l'humanité. Quand des règles environnementales et sociales planétaires s'imposeront à la « liberté » du commerce. Quand nous considèrerons, enfin, les sociétés et pays du Sud comme des partenaires, dont nous avons à apprendre, et non plus comme des contrées lointaines où il est permis de polluer, exploiter, piller... au motif que « *notre mode de vie n'est pas négociable* » (Georges Bush).

Le développement soutenable est le seul développement acceptable. Le développement humain, la protection de l'environnement et la démocratie ne sont pas des luxes de pays riches, ils sont des facteurs et des conditions d'un développement planétaire solidaire, facteur de paix et de sécurité pour tous.

C'est pourquoi les Verts soutiennent de longue date une évolution des politiques de coopération.

Nous soutenons que les relations « d'état à état » qui furent si propices au ..commerce des armes et des barrages et si défavorables aux cultures vivrières et à la préservation des ressources, doivent laisser place à une coopération d'abord fondée sur les sociétés civiles. Ces dernières années, les expériences les plus... riches, ont été menées par des associations, des villes, des collectivités, des collectifs de citoyens ... Elles ont mis en évidence les enjeux pour tous de l'appauvrissement extrême des paysans et des menaces sur les forêts primaires.

coopération régionale

C'est dans ce contexte qu'il faut apprécier les enjeux de la politique de coopération - développement de la Région.

Il en est ainsi à Madagascar, l'un des pays les plus pauvres au monde (en terme de richesse économique s'entend !), où l'agriculture traditionnelle, se fait, surtout sur brûlis. Pour étendre le territoire fertile, on y met le feu. Mais c'est une course sans fin. La population s'accroissant, les besoins en terrain aussi. Le sol se ravine, et les inondations sont plus fréquentes.

Parmi les bois brûlés, il y a des essences rares, comme le palissandre. Une richesse part en fumée. La Haute Normandie a un

partenariat actif depuis 1998 avec cette île et la région de Tamatave en particulier. Le but : mettre en valeur le bois. La filière est déjà structurée mais manque d'investisseurs et de formations.

Pour l'instant, la coopération se fait au travers de rencontres interprofessionnelles des métiers du bois, d'accueil d'étudiants malgaches en formation à un outillage spécifique, et à travers la création d'une coopérative pour le stockage du bois. Les associations malgaches nombreuses et dynamiques en Haute-Normandie, sont partie prenantes de ces actions.

La Région réfléchit également à des investissements plus structurants pour passer à la vitesse supérieure et permettre aussi la transformation sur place de matières premières, seule vraie garantie de développement..

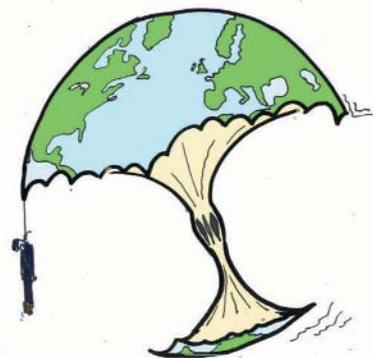
En dehors de cela, d'autres **projets de coopérations régionales** sont menés. L'un dans le département de Galati (Roumanie) vise notamment à établir entre universitaires des deux pays des comparaisons de nos estuaires respectifs : Seine et Danube sous l'angle environnemental. Enfin, un autre projet est à l'étude : un partenariat avec la Willaya (département) de Bejaïa (Algérie), en faveur d'un aménagement touristique durable, qui serait susceptible de mobiliser des énergies parmi les 10 000 résidents algériens hauts-normands.

micro-projets

Le deuxième volet de coopération concerne des micro-projets, comme l'aide à la construction d'une école, d'un dispensaire, de périmètres maraîchers ... dans différents pays. Les aides sont distribuées suite à une discussion de l'ensemble des associations déposant une demande. Cette co-décision permet, déjà une rencontre entre tous et garantit la transparence des décisions (pour 2004, 25 micro-projets soit 112 000 euros).

Troisième volet de la coopération décentralisée : l'éducation au développement, qui permet notamment de toucher un large public de jeunes, d'expliquer les rapports nord-sud, à un âge où on est en recherche, et "découverte d'ailleurs", et où cette lecture d'un monde plus juste, est primordiale pour former des citoyens responsables.

Vous êtes une association, entrant dans le cadre de la Coopération Décentralisée, vous avez un projet, faites-le nous connaître.



LA MONDIALISATION: C'EST TROGNON!

Le commerce équitable

Aujourd'hui, 20% de la population de notre planète a accès à 80% des richesses. 2/3 de la population, soit 4 milliards de personnes, vivent avec moins de 2 € par jour !

Face à ce constat, le commerce équitable veut contribuer à la promotion et à la valorisation d'un système économique qui permet aux producteurs de pays ou de régions défavorisés de vivre dignement de leur travail et d'être les acteurs de leur développement.

Comment ?

En informant les citoyens sur les dysfonctionnements du commerce international. Et nous sommes de plus en plus nombreux à chercher des moyens d'action. L'acte d'achat n'étant pas neutre, le « citoyen-consommateur » trouve, dans le commerce équitable, un moyen concret d'agir en faveur d'échanges commerciaux plus justes entre les pays du Nord et du Sud. Par leur sensibilisation, ils peuvent influencer sur les choix politiques et contribuer à changer les mécanismes du commerce international et les conditions de production.

La Région en créant une ligne budgétaire spécifique souhaite ainsi promouvoir le commerce équitable en Haute-Normandie. La mise en place d'une aide régionale pourra contribuer :

- au soutien de l'éducation au développement et au commerce équitable : non seulement dans les établissements scolaires mais également au sein des entreprises, des CE, des collectivités, grâce à la réalisation d'outils d'information adaptés.

- à la mobilisation des acteurs par le soutien de démarches collectives (semaine de la solidarité internationale, quinzaine du commerce équitable, ...).

- au soutien à la création de filières et à l'émergence de projets de commerce équitable, dans les régions déjà partenaires de la coopération décentralisée haut-normande (voir ci-contre).

Un peu de solidarité dans l'économie, ça vous dit ?

Patrons pollueurs et "voyous", course au profit, harcèlement moral et stress, délocalisations, licenciements ... le monde de l'entreprise défraie régulièrement la chronique et donne à voir sa part de dureté, et parfois de cruauté.

Ce visage de l'économie n'est heureusement pas unique, ni fatal. En ville ou en milieu rural, les initiatives fleurissent (promotion de produits agricoles locaux, développement d'un tourisme durable, amélioration du cadre de vie des cités, services aux personnes et aux entreprises...) et débouchent sur des créations d'activités et d'emplois. Ces entrepreneurs sociaux mettent au premier plan la qualité de la vie et la solidarité et non les cours de la bourse.

Ces activités de proximité sont, de fait, non délocalisables. Par contre, elles ne bénéficient pas d'une égalité d'accès aux réseaux de développement économique classiques et aux prêts bancaires. Pour aboutir, l'Economie Sociale et Solidaire a donc besoin d'un peu plus

qu'un simple coup de pouce. La Région Haute-Normandie a souhaité aider les acteurs de terrain à se rencontrer pour définir en commun un projet de développement.

Solidarité, environnement, démocratie participative

Ces valeurs doivent guider la mise en place et l'évaluation continue des projets et réalisations. Deux cents participants ont répondu présents lors du premier Forum sur l'Economie Sociale et Solidaire au Conseil Régional de Haute-Normandie. La concertation sera prolongée par l'organisation d'ateliers thématiques pour échanger sur les pratiques de chacun. Le but étant de déboucher sur des propositions d'actions, concernant l'organisation en réseau, pour garantir l'adéquation entre la politique mise en place et les besoins du terrain.

En même temps, le Conseil Régional renforcera ses moyens d'intervention dès le début 2005 en soutenant plusieurs projets pilotes et en accompagnant le développement d'un centre régional de ressources de l'économie sociale et solidaire.

Une ligne budgétaire a donc été créée en soutien à ce secteur (200 000 euros sur 2005 en plus des actions déjà « estampillées » E.S.S. par le Conseil Régional). Les fortes attentes qui s'expriment sont une chance pour la politique régionale !

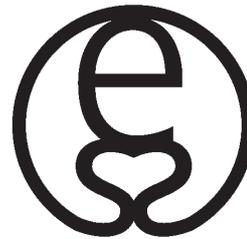
«... L'économie solidaire ...

est une économie du territoire. Son objectif est d'apporter des réponses à des besoins insatisfaits jusqu'à présent car jugés peu ou pas rentables par l'économie libérale qui ne se réfère qu'au seul critère de profit.

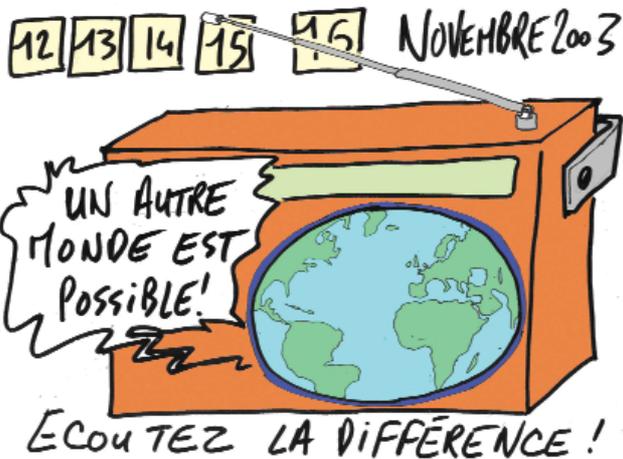
Il ne s'agit pas de développer l'état social, mais de permettre l'émergence de nouveaux services dans des secteurs au cœur des préoccupations des citoyens, en pensant et en agissant différemment. Elle peut intervenir dans les domaines de l'environnement, du tourisme, de la culture, de l'insertion et des services de proximité qui sont autant de gisements d'activités et d'emplois sous-exploités.

Elle ne doit être ni cantonnée à l'insertion par l'économie ou perçue comme un

tiers secteur qui coexisterait à côté de l'économie marchande et de l'état social, mais plutôt une démarche visant à la création d'activités dans une perspective de démocratisation de l'économie. »



8



(* S.C.I.C. : L'ancien secrétaire

d'Etat Vert Guy Hascoët avait créé un nouveau statut de coopérative : la SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif). C'est ce nouveau statut d'entreprise qui permet de se positionner sur les marchés concurrentiels, et donc aussi de bénéficier des aides publiques au développement économique tout en donnant le pouvoir et la parole à différentes catégories de sociétaires : personnes physiques et morales, salariés, usagers, financeurs, bénévoles... pour entreprendre différemment.

Le Clos Masure de Bolleville

A l'origine, le projet du Clos Masure de Bolleville, s'inscrivait dans une démarche classique d'insertion par l'économie, en offrant la possibilité à des personnes en rupture professionnelle d'acquérir, en participant au chantier, des compétences nouvelles.

Après les premières réalisations, les porteurs du projet ont eu envie de continuer l'aventure et de lui donner un nouvel élan : faire vivre le site et l'inscrire dans le territoire.

Ainsi est né le concept de "parc de médiation

archéologique" (reconstruire à l'identique, sous la direction de chercheurs, des bâtiments symboliques de l'histoire de la Normandie avec même une ferme scandinave du IXe). Le chantier est accessible au public qui peut vivre en temps réel les différentes phases du projet, et partager la passion des artisans.

Réhabilitation

On le voit bien, on a dépassé la seule approche par l'insertion, pour s'inscrire dans des démarches culturelles, touristiques et pédagogiques, mais aussi environnementales et économiques.

En effet, l'ensemble du clos masure doit être réhabilité, contribuant à l'embellissement du

site et permettant l'implantation, dans ses bâtiments, d'activités complémentaires au parc de médiation archéologique : gîtes ruraux, restaurant, maison des produits normands ...

Il s'agit donc d'une démarche plurielle, d'un projet inscrit dans son territoire, tourné vers ses habitants. Ce n'est pas le seul projet d'économie touristique ... et solidaire dans la région. On ne peut que leur souhaiter de réussir.

Le Clos Masure, Hameau de Guillerville 76210 Bolleville. Tél:02.35.31.21.83

<http://fafnir.asso.free.fr/enjeux.htm>

Christel Ledun : une citoyenne du Pays de Caux



Le lien : Quelle est votre définition de l'économie sociale et solidaire (E.S.S) ?

Christel Ledun : Toute initiative socio-économique, inscrite sur un territoire, qui tente de trouver des alternatives incluant des valeurs solidaires, le respect de l'environnement et des démarches de démocratie participative.

Le lien : Depuis quand vous intéressez-vous à l'E.S.S ?

C. L. : J'ai fait des études à Sup de Co Rouen, je cherchais des façons plus humaines de gérer les échanges économiques. A l'époque, on parlait surtout d'économie sociale (mutuelles, coopératives, associations). C'est pourquoi, je me suis spécialisée dans la gestion des coopératives agricoles. Mais quelle ne fut pas ma déception en voyant, qu'en tant que femme, on ne voulait pas m'embaucher. Avec des amies qui avaient le même cheminement que moi, nous avons créé Anima en 1980, une SCOP (Société Coopérative Ouvrière de Production), pour former un public féminin, dans un objectif d'égalité entre hommes et femmes. Nous voulions mettre en pratique nos idées «utopiques» : inventer des rapports au travail (capital et salaire identique, gérance tournante). Entre 1979 à 83, j'ai aussi participé aux premières boutiques de gestion en créant l'association

«Répondre» pour aider à la création d'activités économiques, sociales portés par les habitants et génératrices d'emplois. Il n'existait pas d'assistance pour ces expériences innovantes (radios libres, journaux de proximité, crèches parentales, ...).

Le lien : Aujourd'hui, quelle est votre implication dans l'E. S. S. ?

C. L. : Avec Anima Formation, nous avons une démarche de requalification des ouvrières souvent proches de l'illettrisme. A un moment, nous nous sommes retrouvées dans un piège ; nous n'avions pas les pires entreprises comme clientes, elles se posaient même des questions sur le devenir de leurs salariés. Mais au bout du compte, les gens que nous venions de former étaient quand même dans les plans de restructuration ! Je ne voulais plus participer à cela, cette prise de conscience m'a poussée à m'intéresser au développement local. J'avais juste un pas à faire pour aller vers l'économie solidaire. J'ai alors créé «Economie plurielle», qui a pour vocation d'accompagner les

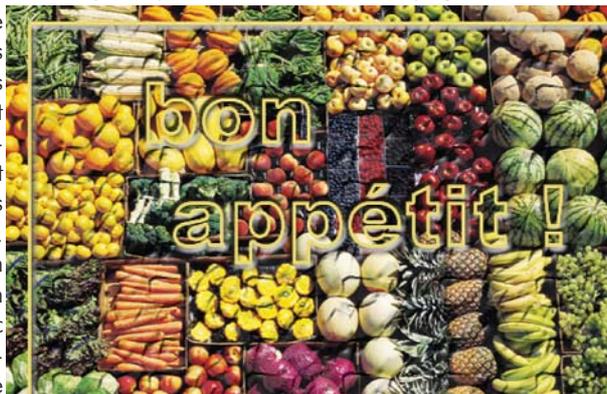
Il faut animer l'état d'esprit de démocratie et de participation, sinon c'est une coquille vide. A Economie Plurielle, j'ai spécialisé deux champs d'expertises : l'intégration de l'égalité hommes/femmes dans les projets de développement et l'accompagnement d'initiatives d'E.S.S., notamment avec le PREDESS (Pôle Ressource du Développement d'E.S.S.). Je fais partie des "personnes ressources" sur le volet économique des projets solidaires en émergence (par exemple la SCIC * d'en Hauts, qui travaille sur l'amélioration du cadre de vie sur les Hauts de Rouen), Dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement des Associations, j'accompagne des structures dans la pérennisation de leurs emplois jeunes.

En fait maintenant, j'ai professionnalisé mes militances que ce soit sur le féminisme (égalité des chances), la démocratie participative (Globules), le développement rural (les Défis ruraux, l'AFIP Association de Formation et d'Information pour les Paysans et les Ruraux, dont je suis présidente).

Le lien : Et demain ?

C.L. : L'aventure n'est pas finie, car en ce moment je réfléchis avec d'autres à la mise en place d'un réseau de Consom'acteurs à Rouen. Ou comment concrétiser les liens de réciprocité qui existent entre des consommateurs (soucieux de consommer mieux tant sur la qualité des produits, que sur leur provenance) et des producteurs locaux, maraîchers, éleveurs, artisans, qui pourraient connaître des difficultés économiques sérieuses si des solutions de solidarité ne sont pas mises en place. Là aussi, on peut parler d'éthique et d'acte politique, car «manger est politique »....

*Economie plurielle - 3, impasse d'Avranches
76 540 Vinnemerville - 02.35.29.69.77 /
e-mail : economie.plurielle@wanadoo.fr*



démarches de développement durable. Je me suis installée en SARL classique, cela surprend parfois mes interlocuteurs, mais je pense que ce n'est pas le statut juridique qui indique si on est ou pas dans une démarche solidaire. A contrario, une structure de l'économie sociale ne s'inscrit pas nécessairement, de manière pérenne, dans une démarche d'économie solidaire.

Envie ...

... d'avoir ENVIE

Pour renouveler vos appareils ménagers, vous avez le choix entre les grandes marques à un prix normal, ou les grandes marques à un prix bonus. L'association Envie, récupère nos articles électro-ménagers d'occasion, les retape, et les revend dans un magasin tout à fait identique aux autres. Par contre, derrière tout cela se cache une démarche originale à plusieurs titres : en terme d'insertion (50 hauts-normands ont retrouvé un emploi, après une «tra-

versée du désert», et une qualification), mais aussi d'environnement. (recyclage). Ils viennent de renforcer cet aspect en créant une nouvelle filière de récupération de D.E.E.E. (déchets d'équipement électrique et électronique). Ces matériaux seront triés, réparés si possible, sinon les éléments polluants iront vers les filières adaptées et les matériaux recyclables seront valorisés. Chez Envie, les salariés n'hésitent pas non plus à discuter de leurs attentes, des groupes de paroles sont organisés tous les trimestres. Dernière chose, cette association couvre des besoins non pourvus jusque

là , en vendant des produits bons marchés.

Environnement et recyclage, insertion et emploi, démocratie et solidarité : une bonne illustration de l'économie sociale et solidaire?

La région soutient ces associations, pour les salariés en poste d'insertion et pour la création d'un nouvel atelier.

- Rouen St Sever : 22, rue d'Elbeuf.
- Evreux : 13, rue Passot.
- Elbeuf : 12, rue Camille Randouing (siège : 02.35.81.61.36).
- Le Havre : 44, rue des Briquetiers.

Faisons vite, ça chauffe !

« **L**a terre se réchauffe, le climat se dérègle, il est urgent d'agir », le message est clair, et il vient de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), lors de sa dernière campagne. Et tous, nous devons en être conscients au jour le jour, là où nous sommes. Apprendre aux enfants à marcher pour aller à l'école, réduire de deux degrés la température des pièces, isoler, conduire cool (ou moins !), manger des légumes de saison. Cela peut paraître hors sujet, mais pas du tout, calculez l'énergie qu'il faut pour faire venir du Sénégal des haricots verts, les débarquer à Marseille, et les acheminer en camion jusqu'à nous, pour qu'ils soient sur la table de Noël ! Fou, non ? Et puis, il y a les grands moyens : changer de système de production d'eau chaude (solaire), trouver un véhicule qui consomme moins.

fuite en avant

Nous citoyens, nous avons donc ce premier rôle à jouer, le deuxième est de travailler avec les pouvoirs publics, pour qu'une réflexion soit menée et débouche sur des actions près de chez nous. Beaucoup sont conscients de cette fuite en avant, mais par habitude, frilosité n'osent pas aller plus loin. Pourtant, ils pourraient construire leurs bâtiments neufs aux normes (HQE : Haute Qualité Environnementale, voir page suivante). Les aides sont apportées pour les études et la maîtrise d'œuvre, le surcoût modique étant alors amorti par les économies d'énergies faites.

Installer une chaudière-bois dans un immeuble ou des panneaux solaires sur un gymnase sont des choses possibles, même en Normandie ; ce n'est pas une question de climat mais de volonté politique. La Région s'engage d'ailleurs dans cette démarche avec la réalisation

de lycées « économes en énergie », le doublement des aides aux énergies renouvelables, l'accompagnement d'un projet de plate-forme sur les énergies renouvelables.



Mais la France pense avoir trouvé « la » solution : le nucléaire, qui occasionne d'autres risques. Du coup, on se soucie peu d'alternatives possibles. Notre production d'énergie, véritable industrie, fonctionne en quasi-monopole autour du nucléaire.



En Allemagne, la part des énergies renouvelables progresse 10 fois plus vite que chez nous, et cela marche en terme d'emplois (déjà 130 000 emplois créés), de rentabilité énergétique, d'innovation technologique, de ré-appropriation du projet énergétique par la population. En 2020, leur dernière centrale nucléaire devrait fermer ! Il nous faut nous aussi, patiemment instiller d'autres logiques : énergies renouvelables, de proximité ...

Ensemble, nous pouvons aller plus loin.

Comment faire ?

La Région aide les particuliers à l'installation de chauffe-eau solaires (1 400 euros et 2 300 euros en cas de systèmes solaires combinés), de chauffage au bois (2 000 euros pour l'achat d'une chaudière + 30 % pour les équipements de stockage des plaquettes bois). Mais aussi les collectivités, habitats sociaux : pour l'installation de ces mêmes équipements à une échelle plus importante, bien sûr.

Il faut ajouter la valorisation de la biomasse ou une utilisation du bio gaz. Cela complète le dispositif de l'Etat (via l'ADEME). Des fiches vont bientôt être disponibles au Conseil Régional.

Contact pour des aides techniques et financières complémentaires auprès de l'ADEME : 02.35.62.24.42.
<http://www.ademe.fr/>

Un air d'E.D.E.N.

Des Normands, essentiellement du monde rural se sont regroupés au sein d'EDEN (Energie Durable En Normandie) pour monter des initiatives locales de production d'énergie. Trois projets sont en cours

- **Une filière du bois déchiqueté.** Cette méthode permet la mécanisation de la récolte et de la combustion du bois, elle assure un excellent rendement énergétique). Avec le bois énergie, le cycle de carbone est complet, donc pas de gaz à effet de serre. Valoriser le bois, c'est donner une chance aux haies de survivre. Ce programme a bénéficié d'une aide de la Région pour l'achat d'une déchiqueteuse.

- **La mise en service d'une presse à huile ambulante** pour aller de ferme en ferme presser du colza. Cette huile brute est utilisable comme carburant légal pour les tracteurs. Son rendement énergétique (1,6) est meilleur que celui du diester (0,8) et il ne produit aucune fumée nocive.

- **Demain, une éolienne associative.** L'idée étant que la rentabilité de la revente de l'électricité doit revenir en priorité aux citoyens. EDEN a le soutien de la Confédération Paysanne.

Ces idées vous «branchent» ? Contact au 02.35.95.66.66 .

Politique de la ville : où va t-on ?

Tout le monde s'accorde à dire que le lien social est une donnée essentielle dans la construction de la vie de chacun et de celle d'un quartier. Quand il ne fonctionne plus, ce sont des quartiers qui se désagrègent.

Avec la création de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (A.N.R.U.) qui se substitue à l'Etat pour financer les opérations urbaines, démolitions, reconstructions, rénovations, c'est le sens même de la politique de la ville qui en est bouleversé. Et cela pour plusieurs raisons.

La loi BORLOO, «loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine» occulte toute la partie accompagnement social puisque l'ANRU ne finance rien en la matière. Et ce n'est pas le Plan de cohésion sociale qui accompagne cette loi qui va rattraper l'important désengagement social de l'Etat. Déjà sur le terrain de nombreuses incertitudes pèsent sur la survie de certaines associations qui accompagnent les personnes que se soit dans le domaine de l'emploi, la santé, la culture, l'aide aux devoirs...

crise du logement

Alors que le logement traverse une crise sans précédent, un vaste programme de démolitions de logements sociaux est engagé. Bien évidemment un certain nombre d'entre eux ne présentent plus un cadre de vie décent et il faut y remédier. Mais ce n'est pas l'objectif essentiel de cette loi. En effet, sous couvert de qualité, cette loi par ses orientations financières privilégie la construction de logements en accession à la propriété et des logements intermédiaires. En clair, elle ne permet pas



aux plus déshérités d'être mieux logés puisqu'ils n'auront, malheureusement, pas les moyens financiers de s'installer dans ces logements. Les nouveaux investissements ne vont donc pas aller vers ceux qui en ont le plus besoin mais risquent de profiter principalement aux spéculateurs et promoteurs immobiliers. Où vont aller se loger les habitants qui vont donc devoir quitter leur quartier ?

D'autant que rien n'est prévu dans cette loi pour obliger les villes - qui ont très peu ou pas du tout de logements sociaux - à en construire.

En matière de politique de la ville, l'intervention de la région est récente, elle date de l'année 2000. Elle s'effectue dans le cadre du contrat plan Etat-Région concernant les Opérations de Renouvellement Urbain (O.R.U.) et les contrats ville et hors contrat plan sur les deux grands projets villes (G.P.V.) de Rouen et du Havre. Sur les deux premiers points, la Région engage des financements en lien direct avec ses compétences, en particulier dans les domaines suivants : formation, insertion, emploi, santé, culture. Pour la partie aménagement des espaces, elle finance

la résidentialisation (parties communes - voirie - espaces verts) . Pour les deux G.P.V., la situation est différente. Les financements sont beaucoup plus conséquents et s'inscrivent dans des projets globaux de restructurations des quartiers, constructions - rénova-

tions d'équipements - soutien aux associations.

Pour faire face à cette situation, des réflexions sont engagées en matière de politique de la Ville au sein de la Région.

critères spécifiques discriminants

Les élus Verts travaillent aussi à établir des critères spécifiques discriminants pour développer certains projets, par exemple, promouvoir le H.Q.E. (voir ci-dessous) pour les équipements publics et les logements, la gestion de l'hydraulique douce pour les espaces verts.

Prochainement, dans plus de mille logements à Val-de-Reuil, des chaudières collectives au gaz accompagnées de panneaux solaires auront remplacé le chauffage électrique.

Cette décision fera date et, souhaitons le, école, en montrant que la baisse des factures EDF est rendue possible par un choix écologique !

Prise en compte de la dimension sociale et écologique telle est notre priorité dans l'action de nos politiques..

H.Q.E. : Haute Qualité Environnementale

Haute Qualité Environnementale : cette démarche vise à tout mettre en oeuvre pour qu'un bâtiment soit en harmonie avec son environnement immédiat ou ... plus lointain, de la pose de la première pierre à son éventuelle démolition.

Sont importants : le choix des matériaux, la maîtrise des dépenses énergétiques qu'il occasionnera. Quatorze cibles ont été établies pour faire en sorte que les exigences en terme :

- d'écoconstruction (exposition au soleil et aux vents, isolation, matériaux sains, atténuation des bruits, ...)
- d'écogestion (bonne gestion de l'énergie, récupération de l'eau de pluie, assainissement des eaux usées et pluviales,

des déchets de l'activité, de la maintenance) ;

- de confort (hygrométrie et température à l'intérieur, qualité de l'éclairage) ;

- et enfin de santé (accès handicapés, qualité de l'air suite aux travaux et à l'entretien, bonne ventilation) soient respectées.

Le surcoût d'un tel bâtiment est rattrapé ensuite par la baisse des frais de fonctionnement. Les collectivités qui font cette démarche peuvent bénéficier d'aides par l'ADEME et la Région . La Région Haute-Normandie a déjà construit un lycée à Dieppe certifié H.Q.E.

Pour de plus amples renseignements : l'Association H.Q.E. : tél : 01.40.47.02.82 / <http://www.assohqe.org>.

Votre agriculture, vous la voulez comment ?

L'agriculture sans qualificatif se vend mal ces temps-ci. Elle doit être durable, raisonnée, paysanne, fermière, biologique... Mais que cachent exactement ces termes ? Certaines définitions se ressemblent, d'autres divergent littéralement...

Agriculture Durable

Dérivée du développement durable, cette approche repose sur trois dimensions : sociale, économique, environnementale et vise à :

- promouvoir des systèmes de production autonomes : ne pas être dépendant de ses fournisseurs ou des aides publiques et économiques (réduire les dépenses de production: pas d'achat d'engrais,...)

- rendre les exploitations viables, vivables et transmissibles,

- constituer des espaces d'échanges entre paysans et citoyens afin de restaurer un véritable dialogue entre agriculteurs et urbains.

En résumé, il faut que cela soit bon pour le consommateur, bon pour la Nature et bon pour la vie des campagnes ! Un cahier des charge existe mais pour l'instant, il n'est pas encore très répandu. Les Défis ruraux (1) structurent un réseau de ce type. Un label devrait voir le jour.

de Paris vient de décider que l'association FARRE (Forum de l'Agriculture Raisonnée et Respectueuse de l'Environnement créé en 1993) ne pouvait plus prétendre à être agréée comme "Association de protection de l'Environnement".

Agriculture Biologique

Le concept global d'agriculture biologique s'appuie sur le choix de certaines valeurs telles que :

- le respect de l'écosystème naturel ;

- la recherche d'un développement économique cohérent ;

- le respect de la santé humaine et animale.

Ses points forts sont l'absence totale de produits chimiques et le respect des saisons. Elle répond à un cahier des charges très strict pour avoir le label AB. Le seul label à ce jour, et qui est maintenant connu par le consommateur. En Haute-Normandie, c'est la GRABHN (3) qui rassemble les agriculteurs adhérents à cette démarche.

- Les aides aux mises aux normes des bâtiments d'élevage (en application de la directive européenne «Nitrates»)

Ces aides s'ajoutent :

- au soutien direct de produits de qualité dans la cadre d'une démarche de filière

- au soutien de filières courtes spécialisées

- au soutien de l'agriculture biologique (entre autre l'accompagnement de l'agriculteur en conversion vers l'agriculture bio).

Le nombre d'installations en agriculture biologique en Haute-Normandie reste toutefois nettement inférieur à celui du niveau national (0,8 % des terres agricoles hautes-normandes sont en bio !). Beaucoup reste à faire pour rattraper ce retard. Par contre, la Haute-Normandie est déclarée territoire sans OGM depuis mai 2004, puisque la Région refusera désormais de verser des aides aux agriculteurs utilisant ces techniques.

12

Agriculture Paysanne

L'agriculture Paysanne est attachée au respect des sociétés paysannes et de l'emploi agricole et rural réparti sur tout le territoire, sur des exploitations à taille humaine. Ce qui prime, c'est le maintien d'un nombre important d'agriculteurs dans nos campagnes ! C'est aussi de faire en sorte de conserver des exploitations suffisamment petites pour que chacun puisse avoir la sienne. Signe particulier de l'agriculture paysanne : elle est la seule à revendiquer sa solidarité avec les paysans des autres régions d'Europe et du Monde.

Réputée pour sa lutte contre les OGM, l'agriculture paysanne est avant tout une démarche syndicale - via la Confédération Paysanne (2) - qui affirme la nécessité de changer le cadre politique pour sa pleine mise en œuvre.

Agriculture Raisonnée

Ses objectifs :

- l'utilisation raisonnée des produits phytosanitaires et des engrais ;

- l'axe de communication visant à améliorer l'image de marque des agriculteurs ;

- devenir le futur standard de l'agriculture.

Elle est très controversée car rien ne garantit réellement le gain en terme environnemental : «On raisonne avant de mettre des produits, mais on les met.» Le marketing y gagne, c'est sur, au mieux des intérêts productivistes! Problème, elle capte des subventions destinées à protéger l'environnement alors qu'elle agit bien moins que le bio par exemple. D'ailleurs, le Tribunal Administratif



Et la Région dans tout ça ?

Même si sa compétence en terme d'agriculture est faible, que peut faire la Région ? Elle peut aider les petits agriculteurs qui ne peuvent bénéficier de la P.A.C. (Politique Agricole Commune) et des aides conventionnelles aux installations parce qu'ils ne remplissent pas les critères (âge, surfaces etc...). Il existe plusieurs types d'aides régionales :

- Le coup de pouce agricole qui apporte 3900 euros à des petits projets d'élevage ou de mise en cultures.

- L'aide à l'installation des jeunes agriculteurs (jusqu'à 6 100 euros) qui est bonifiée en fonction de critères de création d'emplois et de respect de l'environnement (mesures visant à favoriser l'herbe ; conversion de terres arables en herbages extensifs, maintien des prairies humides, pour aider à la maîtrise des ruissellements, voir aussi p. 15).

Du producteur au consommateur : raccourcissons les circuits

La mise en place de l'action «restauration scolaire» a démarré cet automne. Elle vise à donner aux jeunes des habitudes alimentaires saines et équilibrées à base de produits de qualité, garantis sans O.G.M. et issus du terroir normand.

Le but aussi est de les amener à réfléchir sur la production de leurs aliments Ces repas sont pour l'instant, servis une fois par mois dans les lycées.

La Région prend en charge le surcoût d'environ 1 euro par repas/élève. L'idée est d'allier une meilleure alimentation des jeunes et un débouché local pour les agriculteurs qui ont une démarche de qualité sur leurs produits. Promouvoir les circuits courts en agriculture, c'est cela aussi protéger l'environnement : moins de trajets, des produits frais et de saison ... Deux structures travaillent sur ce projet : les Défis ruraux et le G.R.A.B.H.N.

(1) : Défis ruraux – CIVAM - Le Bourg – 76 190 Allouville-Bellefosse /
tél : 02 32 70 19 50 /
e-mail : defis.ruraux@wanadoo.fr

(2) : Confédération Paysanne – 38, rue Bellanger – 76 190 Yvetot / 02.35.95.66.66.
(site: <http://www.confederationpaysanne.fr>)

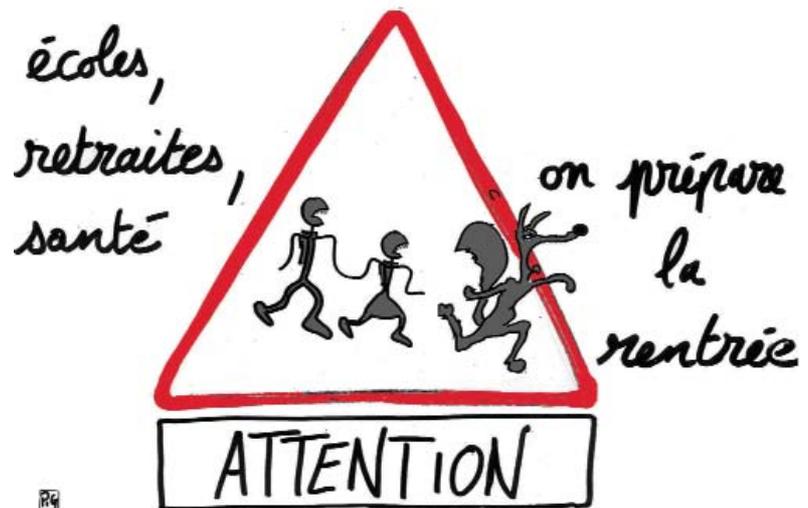
(3) : GRABHN (Groupement Régional des Agriculteurs Biologiques de Haute-Normandie) / 9, rue de la Petite Cité -
BP 882 / 27 008 Evreux Cedex /
tél : 02 32 78 80 46 /
e-mail : G.GRAB@libertysurf.fr /

Plus de prévention pour une politique de santé plus performante

Autrefois, les grandes épidémies infectieuses ont été vaincues grâce aux mesures d'hygiène, à l'amélioration de l'habitat et de la qualité de l'eau. Aujourd'hui, les études officielles le démontrent : l'augmentation des maladies telles que les cancers, l'asthme ou les allergies sont directement liées à la dégradation de notre environnement et de nos conditions de travail.

politique de santé publique écologique

Toutes les décisions politiques doivent être orientées pour prévenir ces maladies, en faisant reculer les pollutions, la malbouffe, et le stress. Une politique de santé publique écologique doit permettre, à travers des mesures de prévention efficaces, non seulement l'accès aux soins pour tous, mais aussi à la santé. On doit revenir à des structures de soins plus humaines et bien répartis sur les territoires.



besoins de connaissance en santé publique sont importants, et on peut déjà observer des lacunes importantes.

pas de registre

Par exemple, les taux de cancers ne sont toujours pas enregistrés, sauf pour les enfants, alors que c'est un problème de santé majeur en région. Et quand un

c'est en retrouvant une alimentation saine, un mode de vie sain, que l'on pourra sortir de l'engrenage. Mais des intérêts financiers sont en jeu, à la fois dans les industries du médicament et de l'alimentation industrielle.

Il y a 30 ans, les Verts parlaient des dangers de l'amiante ; 15 ans plus tard, ils étaient les premiers à dénoncer la pollution atmosphérique comme facteur aggravant en terme de problèmes respiratoires. Maintenant, ce sont des lieux communs !



Christian Pigeon

C'est pourquoi, régionalement, il est important de travailler avec l'O.R.S. (Observatoire Régional de la Santé). Cet organisme est missionné pour faire des études en santé publique. Et le C.R.E.S. (Comité Régional à la Santé), lui est plutôt tourné vers public, il a un rôle pédagogique (organisation d'événements). Tous les deux sont subventionnés par la Région et l'Etat. Les

problème est identifié, le décalage est très grand entre son observation et l'application effective des décisions pour l'enrayer.

Les Verts militent pour que chacun soit en capacité de gérer au mieux son capital santé au plan individuel et collectif. Les problèmes d'hypertension et de diabète augmentent, les médicaments pour les soigner coûtent chers, là encore

La qualité de l'air, de l'eau et de l'habitat ...

(matériaux, appareils de chauffage, ...) constituent des facteurs qu'il convient de prendre en compte pour la santé humaine.

La Haute-Normandie présentant des indicateurs de santé préoccupants, la Région en lien avec l'Etat, souhaite :

- soutenir des actions de sensibilisation de la population sur les risques encourus du fait de leur exposition au quotidien à leur environnement immédiat (qualité de l'air extérieur et intérieur, de l'eau, de l'habitat, ...), des mesures préventives sont à mettre en oeuvre pour éviter les répercussions sur la santé ;
- participer à la réalisation d'études épidémiologiques mettant en évidence le lien entre certaines pathologies et la situation environnementale ;
- adhérer à Air Normand.

Patrimoine : késako oïkos ?

L'Etat et les collectivités locales se doivent d'être les garants d'une égalité sociale et territoriale d'accès à la culture et au patrimoine. Ils doivent considérer avec attention son rôle décisif dans l'aménagement du territoire, la transmission des savoirs et la communication entre les hommes.



Le gouvernement, là encore, veut transférer certains monuments historiques aux Régions, mais les modalités de transferts de charge sont encore mal connues et il en est de même pour les services de l'inventaire.

Actuellement, il existe des fonds régionaux d'acquisition : F.R.A.M. (Fonds Régional d'Acquisition des Musées) et F.R.A.B. (Fonds Régional d'Acquisition des Bibliothèques). A travers ces deux dispositifs la Région contribue à l'enrichissement des collections publiques des musées et des bibliothèques et les rendent consultables pour tous.

véritable écosystème

A côté de la restauration et de la valorisation des grands édifices régionaux, une politique territoriale régionale doit pouvoir prendre en compte « le patrimoine bâti non protégé » dans ses multiples dimensions comme la traduction d'un véritable écosystème (écologie, ne vient-il pas du grec « Oïkos », maison, habitat !) autour :

- du bâti qui assure l'animation du monde rural
- du paysage pour son intérêt écologique
- des techniques à travers des savoir-faire et outils spécifiques
- de l'identification et la conservation de la faune et flore locales
- de la mémoire et de l'ethnographie régionales.

Ce peut être une source de créations d'activités culturelles et professionnelles et donc un gisement d'emploi. On rejoint ainsi des thématiques d'autres élus, car travailler sur ce petit patrimoine peut aller de pair avec des chantiers d'ESS (voir par exemple le projet de Bolleville p. 8), mais aussi son inscription dans un environnement naturel à préserver.

Le but : la prise en compte du patrimoine dans l'aménagement de politique territoriale dans ses dimensions paysagères, architecturales, techniques et historiques.

site "portail des musées"

Autre objectif de la politique sur le patrimoine : l'approche des expressions artistiques muséographiques pour un large public. La création du site "portail des musées" grâce à internet permet la consultation des collections de nos musées régionaux, petits ou grands.

Ainsi tout curieux pour raisons scolaires, professionnelles, touristiques, scientifiques et économiques, où qu'il soit sur le territoire, pourra naviguer dans un univers de création artistique, jusqu'à maintenant trop souvent d'un accès très restreint.

La démocratie culturelle, c'est de ne pas être empêché d'accéder à la culture quelle que soit sa situation ...

La restauration des pêcheries de Fécamp

Seront regroupés dans un lieu viscéralement attaché à la culture locale, tournée vers la pêche, l'ensemble des collections locales : celles du musée des Terre Neuvas, et celles du musée des Arts et de l'Enfance.

Autour de ce programme, il faut insister sur l'animation et la valorisation des collections existantes dans une perspective historique et ethnographique de la ville de Fécamp. Ainsi, certains espaces du bâtiment seront préservés pour faciliter la compréhension et expliquer le travail dans les sècheres de Fécamp.

La région est impliquée dans la restauration de ce futur musée des pêcheries.

Liens vers d'autres sites internet

(En plus de tous ceux déjà contenus en fin d'articles).

Commerce équitable :

www.commerceequitable.org
www.artisansdumonde.org
<http://www.andines.com/>

Sites écolos :

www.greenpeace.fr/
<http://www.amisdelaterre.org/>
<http://sos.estuaire.free.fr/menu.htm>
<http://www.cyberacteurs.org/>
Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'ouest : <http://www.acro.fr.st>
<http://alliancepec.free.fr/> (héberge les infos sur les Amap = conso'macteurs).

Un grand classique pour la pédagogie

faune/flore : <http://www.lahulotte.fr/>

Sites des Verts :

national : <http://lesverts.fr/>



groupes du Pays de Caux :

<http://perso.wanadoo.fr/gvpc/>
<http://vertsvallonscaux.free.fr/>

Les Verts de Rouen : <http://vertsde-rouen.free.fr/>

site régional des Verts de Basse-Normandie : <http://lesvertsbn.org/>

groupe d'information et de soutien aux immigrés : <http://www.gisti.org/>

Institutionnels :

Air Normand (info pollution atmosphérique) www.airnormand.asso.fr/

site du Conseil régional H-N : <http://www.region-haute-normandie.fr/>

conservatoire des sites H-N : <http://www.cren-haute-normandie.com/>
<http://www.conservatoire-du-littoral.fr>

la cellule de suivi du littoral : <http://perso.wanadoo.fr/suivilittoral-lehavre>

Commission permanente en bref

Une fois par mois, la Commission Permanente (19 membres), délibère et vote sur des projets qui rentrent dans le cadre du budget. Elle assure la permanence du Conseil entre les séances plénières. Elle peut prendre un certain nombre de décisions spécifiques qui permettent la mise en œuvre des actions du Conseil Régional.

Collectif « Comme ça ! » : 1 000 euros, pour l'organisation du colloque international organisé à l'Université de Rouen, sur «Homosexualités : révélateur social ? ».

«Radio H.D.R.» : 22 800 euros afin de permettre la mise en place de formations professionnalisantes aux techniques de la radio pour les bénévoles. De plus, une subvention de 4 500 euros attribuée à l'association pour un appui conseil à un plan de redressement.

Tableau de bord "anguilles" : crédit de 16 398 euros en faveur du Parc Régional des Boucles de la Seine Normande pour sa mise en place. Cet outil permettra d'étudier, à l'aide de protocoles adaptés, les indicateurs permettant de fixer des niveaux d'alerte et d'évaluer les impacts de mesures de gestion environnementale à réaliser pour préserver cette espèce phare des zones humides, comptant parmi les "grands migrateurs".

Hydraulique douce : 535 183 euros pour le programme de lutte contre les inondations et pour le programme de protection du littoral.

«Saga Mada» : 2 720 euros pour son projet de mission à Madagascar et son étude de faisabilité pour la mise en place d'un système de commercialisation équitable d'huiles essentielles produites dans la province de Tamatave.

Agriculture : 99 347 euros en faveur de 23 agriculteurs pour la conversion de terres arables en herbages extensifs ou le maintien de prairies humides, dans le but de lutter contre les phénomènes de ruissellement et d'inondation.

«Espoir Rural» (Confédération Paysanne) : 45 000 euros pour la mise en œuvre de son programme d'actions (création et maintien de l'emploi en agriculture, développement de l'agriculture et attentes de la société).

Association « Solidaires » : dans le cadre du contrat de ville de Seine Eure, d'une subvention régionale de 12 878 euros pour son programme d'initiation au maraîchage biologique.

CARDERE (Centre d'Action Régional pour le Développement de l'Education Relative à

l'Environnement) : 25 000 euros pour la réalisation d'outils pédagogiques de découverte du littoral normand, dans une démarche d'information et d'éducation à l'environnement.

C.H.E.N.E. (Centre d'Hébergement d'Etude sur la Nature et l'Environnement) : 10 000 euros supplémentaires pour son action en faveur de la sauvegarde et de la conservation des espèces.

«Défi Caux» : 15 000 euros pour le développement d'une méthode de gestion alternative sur les espaces naturels protégés du Conservatoire du Littoral.

Qualité de l'eau : Dans le cadre de son programme en faveur de la qualité de l'eau et de lutte contre les inondations, la Région a voté un crédit global de 5 700 600 euros au bénéfice de Communautés de Communes ou de Syndicats Intercommunaux.

Cohérence et Développement : 10 000 euros pour l'ingénierie du projet de S.C.I.C. «Elbeuf soins» et l'ingénierie pédagogique pour le projet de formation des acteurs et des entrepreneurs à la création de S.C.I.C. dans le cadre du «Dispositif Local d'Accompagnement».

Desserte ferroviaire rapprochée de Port 2000 : Lors des négociations du dernier Contrat de Plan Etat-Région, les Verts avaient fait inscrire la conditionnalité des aides régionales à l'existence de projets alternatifs au «tout-camion» pour évacuer les containers. Dans cet objectif, la Commission Permanente a voté le déblocage des premiers crédits permettant la création d'une desserte ferroviaire rapprochée de Port 2000. Ainsi, la Région participera à hauteur de 22 301 085 euros au projet d'amélioration et de création d'infrastructures ferroviaires dans la zone industrialo-portuaire du Havre.

Association Biomasse Normandie : 24 420 euros, pour la réalisation d'une étude de préfiguration d'un plan régional «Bois Energie».



Brèves

Sans-papiers : pour le droit au respect

Saviez-vous qu'en 2005, on peut se faire arrêter quand on vient à un rendez-vous pour régulariser sa situation de sans-papiers. Cela arrive fréquemment, il est de notre devoir de dénoncer ces procédés contraires aux droits de l'homme. Il vaut mieux être accompagné pour qu'au moins quelqu'un à l'extérieur soit au courant de sa démarche. Les Collectifs de sans-papiers permettent ce lien, et sont des appuis juridiques et de lutte pour les sans-papiers.

15



Ce combat pour le respect de la dignité des sans-papiers, les Verts l'ont toujours mené et ne «baissent pas la garde». Les élus Verts municipaux et régionaux avec d'autres élus de gauche et les collectifs de sans-papiers, rencontrent régulièrement la Préfecture pour présenter des dossiers, et appuyer le combat des sans-papiers pour leurs régularisations.

Louviers : bientôt un espace info-énergie

Début 2005, s'ouvrira à Louviers un espace info-énergie. Son but : sensibiliser et informer les particuliers sur toutes les questions relatives à la maîtrise de l'énergie dans les transports, l'habitat et pour promouvoir les énergies douces. Partenaires : l'association Eure solaire, la Région, le F.E.D.E.R., le Conseil Général de l'Eure.



Claude Taleb

Employé à France Télécom (76)

Président du groupe des élus Verts

Vice-président en charge de l'Economie Sociale et Solidaire - et de la Coopération Décentralisée / Commission "Finances"

claude.taleb@cr-haute-normandie.fr

Véronique Bérégovoy

Rédactrice territoriale (76)

Conseillère régionale déléguée à la Politique de la Ville.

Membre de la commission "Enseignement"

jimbere@free.fr



Michel Coletta

Maître de conférence (76)

Président de l'A.R.E.H.N. (Agence Régionale de l'Environnement en H-N)

Membre des commissions "Action économique, emploi, agriculture, tourisme" et "Appels d'offres"

michel.coletta@univ-lehavre.fr

Jean-Pierre Girod

Enseignant en économie (76)

Vice-Président en charge de l'Environnement et des Politiques territoriales

Membre de la commission "Transports - Infrastructures"

jean-pierre.girod@cr-haute-normandie.fr



Jean-Yves Guyomarch

Agent E.D.F. (27)

Conseiller municipal d'Evreux

Président de la Commission "Développement Durable"

jeanguyo@tele2.fr

Véronique Jullien

Documentaliste (27)

Adjointe à Val-de-Reuil

Conseillère régionale déléguée au Patrimoine

Membre de la commission "Formation professionnelle"

vejullien@wanadoo.fr



Martine Rouzaud

Responsable de services médicaux retraitée (76)

Vice-présidente de la commission "Qualité de la vie" (Culture - Sports - Santé - Jeunesse)

martine.rouzaud@free.fr

AGENDA

- lundi 31 janvier : commission permanente

- mardi 22 février en soirée le **forum associatif**. Son rôle : être un lieu d'information, de débat, de mutualisation entre les représentants des associations et les élus Verts. Les thématiques abordées seront : l'environnement, l'énergie, les déplacements et leurs infrastructures, et le développement soutenable.

- lundi 28 février : commission permanente

- lundi 21 mars : **séance plénière**

- lundis 18 avril / 16 mai / 13 juin : Commissions permanentes

- lundi 20 juin : **séance plénière**

- *Le Lien* -

Supplément annuel au bulletin de liaison des élus Verts au Conseil Régional de Haute-Normandie

Directeur de publication : Claude Taleb

Rédaction et mise en page : Marie Mabilille

Merci à Anne Kozlowski et Cyrille Moreau pour leur participation.

Tous les dessins sont de Christian Pigeon. Vous pouvez retrouver son humour sur le site de Sud : <http://www.sudptt.fr/>

Merci à Hugo Miserey pour les photos des élus. Son site : www.hugomiserey.com

Vous voulez en savoir plus sur des thèmes abordés, des questions sur les actions en cours, contactez Anne Kozlowski, l'attachée du groupe des élus Verts .

12 - av. Aristide Briand - 76 000 Rouen

Tél : 02.35.89.01.75- Fax: 02.35.70.98.02
e-mail : verts.crhn@wanadoo.fr et le site : <http://hncrverts.free.fr>

16

Imprimé sur papier recyclé



Vous désirez être tenu au courant des infos provenant des élus Verts hauts-normands recevez :

Le Lien bi-trimestriel et/ou La lettre électronique (suivi des commissions permanentes).

Je souhaite être mis en contact avec le Parti Les Verts

Nom : Prénom :

Adresse :

e-mail :

Envoyer à : Groupe des élus Verts - 12, av. Aristide Briand - 76 000 - ROUEN